

**CONTRAT DE LOCATION**  
**DE**  
**LA SALLE VOÛTÉE DITE « LE COUVENT »**  
**DE ST ETIENNE DE LUGDARÈS**

Entre la Commune de St Etienne de Lugdarès représentée par Madame **Françoise BENOIT, Maire,**

Et

**NOM/PRENOM :** .....

Agissant en qualité de : .....

Représentant légal d'un mineur : .....

Domicilié à : .....

Numéro de téléphone : .....

Il a été convenu ce qui suit :

**1 – LOCAL :**

Mise à disposition de la salle du rez-de-chaussée de l'ancien couvent sise au 788 Route de Luc, 07590 St Etienne de Lugdarès.

**2 – MANIFESTATION :**

Objet : .....

Date : .....

**3 – OBLIGATIONS DU LOCATAIRE**

- A défaut d'avoir opté pour l'option payante « remise en ordre et nettoyage total », le locataire devra remettre les lieux et le mobilier (tables et chaises) en état d'ordre et de propreté :
  - Tables empilées et lavées
  - Chaises rangées et lavées
  - Petit matériel nettoyé et rangé
  - Congélateur et réfrigérateurs **vidés, débranchés, lavés et ouverts après utilisation;**
  - Poubelles et bouteilles vidées dans les conteneurs extérieurs prévus à cet effet ;
- Sauf cas de force majeure dûment constatée, le locataire potentiel devra avertir par écrit en cas de désistement ;
- Le loueur s'engage à retirer les clés en Mairie durant les heures d'ouverture et à les rendre immédiatement après la fin de la période de location ;
- Il s'engage à respecter les clauses relatives aux conditions de location énoncées dans ce contrat ;
- Il atteste s'engager à respecter la réglementation en vigueur sur les manifestations publiques ;
- Il se conforme aux normes sanitaires en vigueur, il est en charge du contrôle des pass sanitaires, lorsque ceux-ci sont obligatoires, et porte l'entière responsabilité en cas de contrôle.
- Il s'engage à ne pas faire réaliser de double de (des) clé(s) qui lui a (ont) été remise(s).

#### 4 – TARIFS DE LOCATION :

Le locataire verse par chèques libellés à l'ordre du « Trésor Public » à titre de :

**CAUTION : 170€ (chèque séparé)**

**TARIFS DE LOCATION :**  
**(de la veille 16 heures au lendemain 9 heures)**

TYPE DE MANIFESTATIONS	TARIF	cocher la ( les) cases
Associations locales pour manifestations régulières : Aînés, gym, ... (accord annuel)	GRATUIT	
Associations et organismes locaux pour manifestations non lucratives : A.G., réunions de travail	GRATUIT	
Manifestation à but lucratif pour les écoles (OGEC, APE, ...)	GRATUIT	
Associations et organismes extérieur pour réunions d'information, de travail, réunion politique.	GRATUIT	
Manifestation à but lucratif : lotos, belotes, repas payants, ventes diverses <b>Ce tarif intègre le lavage minutieux des sols</b>	50€	
Manifestations privées et organismes ou associations extérieures ex: repas de famille ou réunions à caractère strictement privée <b>Ce tarif intègre le lavage minutieux des sols</b>	130€	
Option « Remise en ordre et nettoyage total »	100€	

***N.B : Le gros du nettoyage est à la charge de l'utilisateur (balayer, éponger les grosses tâches de boissons ou de nourriture, vérifier les toilettes). En cas de non respect de ces préconisations le chèque de caution pourra être retenu en totalité ou partie***

**Soit, au total, pour la location et remise en état : .....€**

En cas de dégradations supérieures au montant de la caution, les frais de remise en état seront à la charge du signataire de la présente convention. Le signataire est également responsable des dégâts, dégradations, et comportements anormaux des personnes qu'il a sous sa responsabilité.

#### 5 – SANCTIONS

En cas de non respect de ses engagements, le preneur pourra, outre le versement de dommages et intérêts, se voir refuser toute location future à lui-même ou à la structure qu'il représente.

Fait à St Etienne de Lugdarès le .....

Le Maire,  
Françoise BENOIT

Lu et approuvé  
Le preneur